

Mardi 7 octobre 2025



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 70  
ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. LOISELLE

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act*

(M. BEREZA — 6 minutes)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. JOHNSON

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (ententes de facturation nette)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Net-Metering Agreements)*

(M. PANKRATZ — 7 minutes)

M<sup>me</sup> COOK

(N° 203) — *Loi sur l'abaissement du seuil d'admissibilité au dépistage systématique du cancer du sein/The Earlier Screening for Breast Cancer Act*

(M<sup>me</sup> la ministre NAYLOR — 2 minutes)

M. PANKRATZ

(N° 210) — *Loi sur la Journée des anciens combattants autochtones (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Indigenous Veterans Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

(M. NARTH — 7 minutes)

M<sup>me</sup> COOK

(N° 215) — *Loi sur la présentation de rapports concernant les temps d'attente pour la consultation de spécialistes/The Specialist Wait Time Reporting Act*

(M. le ministre MOROZ — 2 minutes)

M<sup>me</sup> DELA CRUZ

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (plébiscites sur la fermeture permanente de salles d'urgence)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Plebiscite Before Permanent Emergency Room Closure)*

(M. NARTH — 6 minutes)

M. LOISELLE

(N° 218) — *Loi sur le Mois de lutte contre les changements climatiques (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Climate Action Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

(M. KING — 9 minutes)

M. WOWCHUK

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*

(M. le ministre BUSHIE — 6 minutes)

M. JOHNSON

(N° 222) — *Loi sur les intrus criminels et modification de la Loi sur la responsabilité des occupants/The Criminal Trespassers Act and Amendments to The Occupiers' Liability Act*

(M. PANKRATZ — 7 minutes)

M<sup>me</sup> HIEBERT

(N° 228) — *Loi modifiant la Loi de la taxe sur les ventes au détail (numéro d'identification d'agriculteur)/The Retail Sales Tax Amendment Act (Farmer's Identification Number)*

(M<sup>me</sup> la ministre NAYLOR — 9 minutes)

M<sup>me</sup> COOK

(N° 233) — *Loi sur le Mois de sensibilisation à la maladie de Lyme et aux autres maladies transmises par les tiques (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Lyme and Other Tick-borne Diseases Awareness Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

(M. PANKRATZ — 7 minutes)

M. PERCHOTTE

(N° 236) — *Loi modifiant le Code de la route (mesures en cas de harcèlement criminel)/The Highway Traffic Amendment Act (Stalking-Related Measures)*

(M. OXENHAM — 3 minutes)

## DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. WHARTON

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries (vente au détail d'une gamme élargie de boissons alcoolisées)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (Expanding Liquor Retail)*

M. WASYLIW

(N° 204) — *Loi modifiant le Code de la route (obligation de motiver tout ordre d'arrêt)/The Highway Traffic Amendment Act (Reason for Traffic Stop)*

M. WASYLIW

(N° 205) — *Loi sur la publication de rapports concernant les répercussions des mesures budgétaires/The Budget Impact Reporting Act*

M. WASYLIW

(N° 206) — *Loi sur la protection des propriétaires contre les offres d'achat non sollicitées/The Homeowner Protection from Unsolicited Purchase Offers Act*

M. WASYLIW

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (expérience des directeurs en enseignement)/The Public Schools Amendment Act (Teaching Experience of Principals)*

M<sup>me</sup> DELA CRUZ

(N° 209) — *Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance des Philippines (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Philippine Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

M. WASYLIW

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 213) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (accords de non-concurrence)/The Employment Standards Code Amendment Act (Non-Compete Agreements)*

M. WASYLIW

(N° 214) — *Loi sur la parité et la diversité au sein des conseils d'administration/The Board Parity and Diversity Act*

M. WASYLIW

(N° 217) — *Loi sur la présentation de rapports sur l'efficacité énergétique/The Energy Efficiency Disclosure Act*

M. WASYLIW

(N° 219) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (intervention et signalement obligatoires en cas d'acte répréhensible commis par un autre agent de police)/The Police Services Amendment Act (Obligation to Respond to Police Wrongdoings)*

M. WASYLIW

(N° 220) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M. SCHULER

(N° 223) — *Loi de 2025 modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act, 2025*

M. WASYLIW

(N° 229) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne (accords de confidentialité)/The Human Rights Code Amendment Act (Non-Disclosure Agreements)*

---

## PROPOSITIONS

M. BLASHKO — Engagement du gouvernement provincial à rouvrir la salle d'urgence de l'Hôpital Victoria

20. Attendu :

que le précédent gouvernement provincial conservateur a manqué à son devoir envers les Manitobains en fermant trois salles d'urgence majeures à Winnipeg, notamment celle de l'Hôpital général Victoria, coupant ainsi dans des services essentiels aux collectivités de la ville;

qu'en raison de la fermeture de la salle d'urgence de l'Hôpital général Victoria, les familles et les personnes âgées du sud de Winnipeg n'ont plus accès aux services de soins d'urgence communautaires dont elles dépendaient;

que cette fermeture a exacerbé la pression exercée sur les autres salles d'urgence de la ville, ce qui nuit au transfert des patients hors de l'urgence et crée de l'engorgement et de longs temps d'attente;

que ce même gouvernement a coupé dans les services d'urgence en milieu rural, ce qui a donné lieu à une réduction de leurs heures d'ouverture et à des fermetures, notamment à Ste. Anne et à Carberry;

que l'approche de ce gouvernement quant aux soins de santé était irrespectueuse envers le personnel et nuisait à la santé des patients, qu'elle a entraîné de nombreuses démissions et une détérioration des services et qu'elle a créé un environnement toxique au sein de notre système de soins de santé;

que le gouvernement provincial actuel a commencé à rebâtir le système de soins de santé en mettant l'accent sur le rétablissement des services d'urgence, notamment en reconstruisant une salle d'urgence à l'Hôpital général Victoria;

qu'il a rouvert la salle d'urgence de Carberry pendant la première année de son mandat et qu'il s'est engagé à construire une nouvelle salle d'urgence à Eriksdale;

que l'ouverture de la nouvelle salle d'urgence de l'Hôpital général Victoria s'accompagnera de la réouverture du Mature Women's Centre, que le précédent gouvernement avait également fermé, et de la création du centre de rétablissement pour les familles Anne Oake, qui assureront l'accès à des soins complets pour les femmes et les familles à Winnipeg;

que le plan du gouvernement provincial reflète les valeurs des Manitobains puisqu'il priorise l'accès opportun aux soins de santé, réduit les temps d'attente dans les salles d'urgence et restaure la confiance dans notre système de soins de santé,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba félicite le gouvernement provincial de s'être engagé à rétablir les services de soins de santé d'urgence, en commençant par la réouverture de la salle d'urgence de l'Hôpital général Victoria, et qu'elle l'exhorte à continuer ses efforts pour rebâtir les services d'urgence partout dans la province et renverser les dommages causés par les fermetures du précédent gouvernement provincial conservateur.

---

## PROPOSITIONS — DÉBAT

2. M<sup>me</sup> COMPTON — Appui au gouvernement provincial pour ses efforts visant à offrir 800 nouvelles chirurgies de remplacement de la hanche ou du genou  
(M. WHARTON — 4 minutes — Il reste 124 minutes.)
1. M. EWASKO — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler les modifications récemment apportées au *Règlement sur les brevets d'enseignement*  
(M<sup>me</sup> la ministre CABLE — 1 minute — Il reste 131 minutes.)
3. M. PERCHOTTE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre en place un crédit d'impôt pour les bénévoles  
(ouvert — Il reste 125 minutes.)
4. M<sup>me</sup> STONE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à éliminer la taxe sur la masse salariale nuisible à l'emploi  
(M<sup>me</sup> la ministre NAYLOR — 7 minutes — Il reste 128 minutes.)
5. M<sup>me</sup> CROSS — Encourager les Manitobains à acheter local  
(M<sup>me</sup> STONE — 1 minute — Il reste 124 minutes.)
6. M<sup>me</sup> DELA CRUZ — Itinérance  
(M<sup>me</sup> STONE — 6 minutes — Il reste 123 minutes.)

10. M<sup>me</sup> CORBETT — Nouvelles écoles  
(M. SCHULER — 6 minutes — Il reste 123 minutes.)
11. M<sup>me</sup> HIEBERT — Traitement des dépendances axé sur le rétablissement  
(M. OXENHAM — 6 minutes — Il reste 126 minutes.)
12. M. PANKRATZ — 1 255 nouvelles embauches nettes dans le domaine de la santé  
(M<sup>me</sup> BYRAM — 4 minutes — Il reste 124 minutes.)
13. M<sup>me</sup> COOK — Augmentations de la taxe scolaire et de l'impôt foncier pour l'éducation  
(M<sup>me</sup> CHEN — 7 minutes — Il reste 68 minutes.)
14. M<sup>me</sup> CHEN — Protéger la santé des femmes au Manitoba  
(M<sup>me</sup> BYRAM — 10 minutes — Il reste 126 minutes.)
15. M. BALCAEN — Appel à la justice pour Jordyn  
(M. LOISELLE — 5 minutes — Il reste 132 minutes.)
16. M. OXENHAM — Résultats de la stratégie de sécurité publique  
(M. BEREZA — 8 minutes — Il reste 124 minutes.)
17. M. JOHNSON — Fiabilité des services d'urgence en milieu rural  
(M. DEVGAN — 7 minutes — Il reste 131 minutes.)
18. M. BRAR — Soutien à l'industrie agricole au Manitoba  
(M. JOHNSON — 7 minutes — Il reste 137 minutes.)
19. M. KING — Élimination de la taxe sur les ventes au détail pour la construction et la vente de nouvelles maisons  
(M. LOISELLE — 1 minute — Il reste 131 minutes.)

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. GOERTZEN

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 211) — *Loi sur l'admissibilité des électeurs aux élections locales (modification de diverses lois)/The Local Elections Voter Eligibility Act (Various Acts Amended)*

M. WASYLIW

(N° 230) — *Loi sur la prévention du gaspillage alimentaire dans les épiceries/The Grocery Store Food Waste Prevention Act*

M. WASYLIW

(N° 231) — *Loi modifiant la Loi électorale (jour du scrutin fixé à un samedi)/The Elections Amendment Act (Election Day on Saturday)*

M. LAGASSÉ

(N° 235) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité ferroviaire)/The Highway Traffic Amendment Act (Railway Safety)*

M. EWASKO

(N° 237) — *Loi sur les ceintures de sécurité dans les autobus scolaires/The School Bus Seat Belt Safety Act*

M. EWASKO

(N° 238) — *Loi modifiant le Code de la route (peines accrues en cas de dépassement d'autobus scolaire)/The Highway Traffic Amendment Act (Increased Penalties for Passing School Buses)*

---

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

### **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

### **QUESTIONS ORALES**

### **PÉTITIONS**

M. BALCAEN

M. BEREZA

M<sup>me</sup> BYRAM

M<sup>me</sup> COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

M<sup>me</sup> HIEBERT

M. JOHNSON

M. KHAN

M. KING

M. LAGASSÉ

M. NARTH

M. NESBITT

M. PERCHOTTE  
M. PIWNIUK  
M<sup>me</sup> ROBBINS  
M. SCHULER  
M<sup>me</sup> STONE  
M. WHARTON  
M. WOWCHUK

## **GRIEFS**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

##### **MOTIONS PORTANT SUR LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE**

Que l'Assemblée législative accepte les résultats de l'enquête du commissaire à l'éthique concernant Heather Stefanson, ancienne députée de Tuxedo, énoncés dans la conclusion de son rapport daté du 21 mai 2025, et qu'elle ordonne l'imposition de la peine que le commissaire y recommande.

Que l'Assemblée législative accepte les résultats de l'enquête du commissaire à l'éthique concernant Cliff Cullen, ancien député de Spruce Woods, énoncés dans la conclusion de son rapport daté du 21 mai 2025, et qu'elle ordonne l'imposition de la peine que le commissaire y recommande.

Que l'Assemblée législative accepte les résultats de l'enquête du commissaire à l'éthique concernant le député de la Rivière-Rouge-Nord énoncés dans la conclusion de son rapport daté du 21 mai 2025, et qu'elle ordonne l'imposition de la peine que le commissaire y recommande.

Que l'Assemblée législative accepte les résultats de l'enquête du commissaire à l'éthique concernant le député d'Entre-les-Lacs-Gimli énoncés dans la conclusion de son rapport daté du 21 mai 2025.

Que l'Assemblée législative accepte les résultats de l'enquête du commissaire à l'éthique concernant le député de River Heights énoncés dans la conclusion de son rapport daté du 16 juillet 2025.

Que l'Assemblée législative accepte les résultats de l'enquête du commissaire à l'éthique concernant le député de Fort Rouge énoncés dans la conclusion de son rapport daté du 27 août 2025.

---

## **COMITÉ PLÉNIER**

### **COMITÉ DES SUBSIDES**

(48 heures 27 minutes)

(enceinte — Transport et Infrastructure)

(salle 254 — Éducation et Apprentissage de la petite enfance)

(salle 255 — Conseil exécutif)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* SALA

(N° 46) — *Loi d'exécution du budget de 2025 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2025*  
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M<sup>me</sup> la *ministre* SMITH

(N° 48) — *Loi sur la détention des personnes agissant sous l'influence d'une substance intoxicante aux fins de protection et de prestation de soins/The Protective Detention and Care of Intoxicated Persons Act*  
(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M. le *ministre* WIEBE

(N° 49) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (2)*

---

## MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE — Comité spécial sur le journalisme local

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels comme les publications en français, en pilipino, en pendjabi et en chinois, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025;

que le Comité soit composé :

- a) de quatre députés choisis par le caucus néo-démocrate,
- b) de deux députés choisis par le caucus progressiste-conservateur;

que le Comité soit autorisé à décider du déroulement de ses travaux, y compris la tenue de réunions aux moments et aux endroits qu'il juge appropriés pour recevoir des mémoires et entendre des présentations;

que, sauf disposition contraire de la présente motion, le Comité jouisse du même statut et des mêmes pouvoirs que les comités permanents de l'Assemblée et qu'il suive les mêmes règles et procédures que ces derniers, notamment en ce qui a trait au pouvoir de créer un sous-comité chargé de l'exercice de l'une quelconque de ses fonctions;

qu'après l'avoir adoptée, l'Assemblée ne puisse modifier la présente motion que par les moyens suivants :

- a) avec son consentement unanime;
- b) par l'adoption d'une nouvelle motion;
- c) avec le consentement écrit de tous les leaders à l'Assemblée, si l'Assemblée ne siège pas.

Motion d'amendement de M. JOHNSON

Que le premier paragraphe de la motion soit remplacé par ce qui suit :

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels représentant tout groupe ethnique ou toute langue non officielle — pourvu que ces médias ne véhiculent aucun discours haineux et ne s'opposent pas aux valeurs manitobaines d'inclusivité et de respect à l'égard de toutes les races, religions et origines —, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025;

(M. SCHULER — 13 minutes)

---

## **MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE

Que l'Assemblée réaffirme son respect et son appui pour la convention de transition ainsi que son respect de la volonté démocratique des électeurs du Manitoba.

---

## **PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

M<sup>me</sup> la *ministre* FONTAINE — Nomination du protecteur des aînés

Attendu :

qu'un sous-comité du Comité permanent des affaires législatives a été constitué et chargé du processus d'embauche pour le poste de protecteur des aînés;

qu'après la tenue d'un concours public et l'examen des candidatures, le sous-comité a recommandé au Comité la nomination de Leigh Anne Caron au poste de protecteur des aînés;

que le Comité fait la même recommandation à l'Assemblée législative du Manitoba,

il est proposé que, en conformité avec l'article 2 de la *Loi sur le protecteur des aînés*, Leigh Anne Caron soit nommée au poste de protecteur des aînés et qu'elle entre en fonction le 12 novembre 2025.

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mercredi 8 octobre 2025, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

\* \* \*

Le Comité permanent de la justice se réunira le mercredi 8 octobre 2025, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

---